

**XII.**

**BUDGET**

DES

**RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE**

**POUR L'EXERCICE 1879.**



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre est formé en exécution de l'article 24 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité publique; il se compose de tous les fonds étrangers à l'État (fonds de tiers ou particuliers), mais dont le Trésor public est chargé d'effectuer la recette et le remboursement, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses comptables. Ces opérations sont renseignées pour ordre dans le compte annuel de l'administration des finances.

Le projet de Budget présenté pour l'exercice 1879 est établi d'après les renseignements fournis par divers Ministères. Les opérations, tant en recettes qu'en dépenses, y sont évaluées à . . . . . fr. 311,269,438 13

Au Budget voté pour l'exercice 1878, elles sont fixées à . 295,380,000 »

Différence en plus pour 1879 . . . . . 15,889,438 13

La différence résulte des augmentations et des diminutions proposées aux articles ci-après, afin de les mettre en harmonie avec les faits constatés en 1877.

*Augmentations.*

1° Dépôts effectués chez les percepteurs des postes pour compte de la Caisse d'épargne . . . . . fr. 7,500,000 »

2° Fonds spécial créé en vertu de l'article 37 de la convention du 1<sup>er</sup> juin 1877 . . . . . 3,941,038 13

3° Encaissements et payements pour compte de tiers . . . 8,000,000 »

4° Recettes effectuées par l'administration des postes et télégraphes, pour le compte des administrations postales étrangères et des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation . . . . . 800,000 »

5° Abonnements pris aux journaux et payés aux éditeurs . . 2,200,000 »

6° Divers autres articles . . . . . 1,023,900 »

TOTAL DES AUGMENTATIONS. . . . . fr. 23,464,938 13

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT DES AUGMENTATIONS . . . fr. 23,464,938 13

*Diminutions.*

1° Recettes pour compte de tiers (chemin de fer) . . . . . fr.	2,000,000	»
2° Articles d'argent confiés à la poste . . . . .	5,400,000	»
3° Divers autres articles . . . . .	175,500	»
<hr/>		
TOTAL DES DIMINUTIONS . . . . . fr.	7,575,500	»
<hr/>		
DIFFÉRENCE ÉGALE . . . . . fr.	15,889,438	13
<hr/>		

Un article nouveau a été introduit au Budget sous le n° 4. Il a pour objet les quotes-parts d'annuités dues au Trésor en vertu de l'article 37 de la convention-loi des 1/26 juin 1877. Des explications ont été données au sujet de cet article, à l'occasion de son introduction dans les Budgets des Voies et Moyens et de la Dette publique. (V. *Documents parlementaires*, n° 5, session 1877-78.) On ne peut que s'y référer.

D'autre part, la séparation opérée entre le service du chemin de fer et celui de la poste et des télégraphes, a nécessité la subdivision de l'article 28, afin de permettre à chacune des administrations intéressées de surveiller ses opérations séparément. L'article nouveau pour les postes et télégraphes porte le n° 29.

Dans le même but, un nouvel article a été ouvert sous le n° 47, pour les abonnements pris aux journaux et payés aux éditeurs.

## FONDS COMMUNAL.

D'après les évaluations du Budget des Voies et Moyens de 1879, les revenus du fonds communal s'élèveront, savoir :

Évaluations  
du fonds communal  
en 1879.

75 p. % du produit des droits d'entrée sur le café. . . . . ( 3,000,000 )	. fr.	2,250,000	»	
35 p. % du produit des droits	d'entrée sur	les eaux-de-vie. . . . . ( 1,400,000 )	490,000	»
		les bières et vinaigres . . . . . ( 600,000 )	210,000	»
	d'accise sur	les sucres . . . . . ( 1,400,000 )	490,000	»
		les vins . . . . . ( 4,700,000 )	1,645,000	»
		les eaux-de-vie indigènes (24,450,000)	8,557,500	»
		les bières . . . . . (15,620,000)	5,467,000	»
		les vinaigres . . . . . ( 50,000 )	10,500	»
		les sucres . . . . . ( 4,800,000 )	1,680,000	»
	44 p. % du produit brut des recettes de toute nature des postes (10,140,000)	. . . . .	4,157,400	»
	<hr/>			
TOTAL. . . . . fr.		24,957,400	»	
<hr/>				

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

La somme de 24,937.400 francs étant inférieure à la moyenne des sommes réparties et à répartir pendant les trois dernières années<sup>(1)</sup>, il n'y a pas lieu d'opérer au profit de la réserve la retenue dont parle le paragraphe 2 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862.

Le revenu de la réserve, pendant l'année 1879, comprendra les intérêts à échoir en 1879, sur des titres déjà acquis et sur les placements à effectuer en 1878 et en 1879. Ce revenu peut être évalué à 314,000 francs.

Situation  
et répartition  
du fonds communal  
en 1877.

En exécution de l'article 17 de la loi du 18 juillet 1860, on donne ci-après :

- 1° Le décompte des revenus du fonds communal en 1877 (annexe A);
- 2° La situation des réserves à la fin de ladite année (annexe B);
- 3° L'état indiquant les sommes attribuées aux communes qui percevaient des droits d'octroi (annexe C);
- 4° Le relevé présentant le montant et l'emploi des revenus du fonds communal depuis sa création (annexe D).

Il résulte de l'annexe A que le revenu du fonds communal a été de fr. 24,742,303 67 c<sup>s</sup>, déduction faite de la part dans les sommes restituées en 1877, du chef de fausses perceptions ou d'erreurs de calcul (fr. 22,426 73 c<sup>s</sup>), et y compris la somme de fr. 38,861 33 c<sup>s</sup>, formant l'excédant de la réserve ordinaire sur le maximum fixé par le paragraphe 3 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862; dès lors, il a fallu employer le restant de la somme tenue en réserve, conformément à l'article 13 de la loi du 15 mai 1870 (fr. 1,913,782 36 c<sup>s</sup>), le revenu du fonds communal réuni à cette dernière somme étant inférieur au minimum dont parle ledit article. La réserve extraordinaire se trouve ainsi absorbée totalement, et la somme répartie entre toutes les communes, en exécution de l'article 3 de la loi du 18 juillet 1860, s'élève à fr. 26,658,086 03 c<sup>s</sup>.

*Le Ministre des Finances,*  
J. MALOU.

(1) Les sommes réparties et à répartir entre les communes pendant les années 1876 à 1878, s'élèvent, SAVOIR :

En 1876 . . . . .	25,461,817 17
» 1877 . . . . .	26,658,086 03
» 1878 (Prévisions) . . . . .	24,697,500 »
ENSEMBLE . . . . .	76,817,403 20
MOYENNE . . . . .	25,605,801 06

**PROJET DE LOI.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

**ARTICLE UNIQUE.**

Les Recettes et les Dépenses pour ordre de l'exercice 1879 sont évaluées respectivement à la somme de *trois cent onze millions deux cent soixante-neuf mille quatre cent trente-huit francs treize centimes* (fr. 311,269,438 13 c°).

Donné à Bruxelles, le 26 février 1878.

**LÉOPOLD.**

**PAR LE ROI :**

*Le Ministre des Finances,*

**J. MALOU.**

---

## BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<i>Fonds de tiers déposés au Trésor, et dont le remboursement a lieu avec l'intervention du Ministre des Finances.</i>			
1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor, par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . .	5,500,000 "	
2	Cautionnements versés en numéraire par les entrepreneurs, adjudicataires, concessionnaires de travaux publics, et par les agents commerciaux. . . . .	1,100,000 "	
3	Produit du fonds provenant des jeux de Spa . . . . .	100,000 "	
4	Fonds spécial créé en vertu de l'article 37 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877 . . . . .	3,941,058 13	
5	Fonds provinciaux. { Versements faits directement dans la caisse de l'État. 1,600,000 " Impôts recouvrés par les comptables de l'administration des contributions directes, douanes et accises, déduction faite des frais de perception . . . . . 7,400,000 " Revenus recouvrés par les comptables de l'administration de l'enregistrement et des domaines, déduction faite des frais de perception . . . . . 500,000 "	9,500,000 "	
6	Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860 . . . . .	24,937,400 "	
7	Réserve du fonds communal . . . . .	514,000 "	
8	Fonds locaux. — Versements faits par les communes pour être affectés, par l'autorité provinciale, à des dépenses locales . . . . .	500,000 "	
9	Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	700,000 "	
10	Dépôts effectués chez les percepteurs des postes, pour le compte de la Caisse générale d'épargne . . . . .	12,500,000 "	
11	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865 . . . . .	50,000 "	
12	Caisse des veuves et orphelins du Département des Finances . . . . .	1,200,000 "	
15	— — — des Travaux publics . . . . .	1,000,000 "	
14	— — — de l'Intérieur . . . . .	140,000 "	
15	— — — des Affaires Étrangères . . . . .	90,000 "	199,040,458 13
16	— — — de la Justice . . . . .	135,000 "	
17	— — — des professeurs de l'enseignement supérieur . . . . .	50,000 "	
18	— — — des membres du corps administratif et enseignant des établissements d'instruction moyenne régis par l'État . . . . .	70,000 "	
19	— — — des professeurs et instituteurs communaux . . . . .	400,000 "	
20	— — — de l'Ordre judiciaire . . . . .	290,000 "	
21	— — — des officiers de l'armée. . . . .	1,000,000 "	
22	— — — des officiers de la marine . . . . .	11,000 "	
25	— — — des pilotes . . . . .	100,000 "	
24	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	140,000 "	
25	Masse d'habillement des employés du Département des Travaux publics . . . . .	700,000 "	
26	Caisse de remplacement par le Département de la Guerre . . . . .	2,700,000 "	
27	Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer . . . . .	900,000 "	
28	Caisse tontinière pour faciliter le remplacement dans la milice. . . . .	500,000 "	
29	Recettes effectuées par l'administration des chemins de fer, pour le compte des sociétés concessionnaires, avec lesquels elle est en relation . . . . .	7,000,000 "	
50	Recettes effectuées par l'administration des postes et télégraphes pour le compte des administrations postales étrangères et des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation. . . . .	800,000 "	
51	Recettes effectuées par l'administration de la marine (service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres), pour compte du chemin de fer de l'État . . . . .	25,000 "	
52	Fonds pour l'encouragement du service militaire . . . . .	17,000 "	
53	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du Trésor public, pour le compte de tiers. . . . .	10,000 "	
34	Encaissement des effets de commerce par la poste . . . . .	125,000,000 "	
	A REPORTER. . . . . fr.		199 040,458 13

## DE L'EXERCICE 1879.

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
	REPORT. . . . .		190,040,458 15
	<b>CHAPITRE II.</b>		
	<i>Fonds de tiers déposés au Trésor, et dont le remboursement a lieu directement par les comptables qui en ont opéré la recette.</i>		
	<b>Administration des contributions directes, douanes et accises.</b>		
55	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux) . . . . .	650,000 »	
56	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies et confiscations . . . . .	20,000 »	
57	Fonds spécial des préemptions . . . . .	50,000 »	
58	Impôts et produits recouvrés au profit des communes . . . . .	10,000,000 »	
59	Masse d'habillement et d'équipement de la douane . . . . .	170,000 »	
40	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus . . . . .	450,000 »	
41	Travaux d'irrigation dans la Campine . . . . .	2,000 »	
	<b>Administration de l'enregistrement et des domaines.</b>		
42	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie . . . . .	500,000 »	
43	Amendes et frais de justice en matière forestière . . . . .	10,000 »	
44	Consignations de toute nature . . . . .	14,000,000 »	
	<b>Administration des chemins de fer, postes et télégraphes.</b>		
45	Ecaissements et paiements pour le compte de tiers du chef de transport de marchandises. . . . .	10,000,000 »	
46	Prix de transport afférent au parcours en dehors des limites des chemins de fer, dans l'intérieur du pays (ports au delà) . . . . .	250,000 »	105,610,000 »
47	Articles d'argent confiés à la poste et rendus payables sur mandats à vue . . . . .	67,000,000 »	
48	Abonnements pris aux journaux et payés aux éditeurs . . . . .	2,200,000 »	
	<b>Ministère de la Justice.</b>		
49	Masse des détenus (administration des prisons) . . . . .	215,000 »	
	<b>Ministère des Travaux publics.</b>		
50	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise . . . . .	20,000 »	
51	Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses (arrêté royal du 10 juin 1822). . . . .	7,000 »	
	<b>Ministère de l'Intérieur.</b>		
52	Pensions payées par les élèves de l'institut agricole de l'État . . . . .	50,000 »	
53	Pensions payées par les élèves de l'école de médecine vétérinaire de l'État . . . . .	55,000 »	
54	Produit du Jardin Botanique . . . . .	1,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.		504,050,458 15

**BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE  
DE L'EXERCICE 1879.**

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	Prévisions DES RECETTES et DES DÉPENSES.	Total par CHAPITRE.
	REPORT. . . . . fr.		304,659,458 15
	<b>CHAPITRE III.</b>		
	<i>Fonds spéciaux rattachés aux fonds des tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes.</i>		
	<b>1<sup>re</sup> SECTION.</b>		
55	Subsides offerts pour construction de routes. (Loi du 10 mars 1838.) . . . . .	100,000 »	
58	Subsides pour travaux d'utilité publique . . . . .	1,000,000 »	
57	Cautionnements des entrepreneurs défaillants. . . . .	10,000 »	
58	Prix de médicaments provenant de la pharmacie centrale de l'armée et fournis à d'autres Départements. . . . .	50,000 »	
59	Fonds spécial des établissements régis par le Département de la Guerre. . . . .	20,000 »	
60	Remboursement de prêts aux provinces et aux communes pour construction et ameublement de maisons d'écoles. (Loi du 14 août 1875.) . . . . .	200,000 »	
	<b>2<sup>e</sup> SECTION.</b>		
	Fonds de emploi provenant des versements effectués pour compte des chemins de fer de l'État, par suite, soit de la vente ou de la cession de vieux matériaux et d'objets hors d'usage, soit du remboursement d'avances budgétaires concernant les services suivants :		6,610,000 »
61	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	3,500,000 »	
62	Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent . . . . .	100,000 »	
63	Service de la traction et du matériel. . . . .	500,000 »	
64	Services des transports. . . . .	50,000 »	
65	Services en général. . . . .	50,000 »	
66	Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services . . . . .	50,000 »	
	<b>3<sup>e</sup> SECTION.</b>		
67	Fonds provenant de l'intervention de tiers dans les dépenses de premier établissement, d'ex- tension ou de parachèvement des chemins de fer de l'État . . . . .	1,000,000 »	
	<b>TOTAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE.</b> . . . . fr.		<b>311,269,458 15</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 26 février 1878.

PAR LE ROI :

**LÉOPOLD.**

*Le Ministre des Finances,*

J. MALOU.

## ANNEXES AU BUDGET

## DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1879.

## ANNEXE A.

## DÉCOMPTE DES REVENUS DU FONDS COMMUNAL EN 1877.

NATURE DES PRODUITS. 1.	Évaluations du BUDGET. 2.	MONTANT DES RECETTES effectuées en 1877.			FONDS COMMUNAL.			
		Exercice 1876. 3.	Exercice 1877. 4.	TOTAL. 5.	TAUX. 6.	Part brute. 7.	Part dans les sommes restituées en 1877. 8.	RESTE. 9.
	F. C <sup>s</sup> .	Fr. C <sup>s</sup> .	Fr. C <sup>s</sup> .	Fr. C <sup>s</sup> .		Fr. C <sup>s</sup> .	Fr. C <sup>s</sup> .	Fr. C <sup>s</sup> .
Café . . . . . (Droit de douane).	2,250,000 •	»	2,606,852 11	2,606,852 11	35 %	2,022,624 09	3,154 20	2,019,480 80
Eaux-de-vie étrangères. ( Id. ) (Régime du traité du 1 <sup>er</sup> mai 1861.)	595,000 •	»	968,015 01	968,015 01	35 %	358,805 25	1,309 20	557,496 05
Bières et vinaigres . (Droit de douane).	105,000 •	»	585,010 89	985,010 80		204,053 80	866 04	205,187 76
Vins . . . . . (Droit d'accise).	1,502,500 •	»	4,408,404 04	4,408,404 04		1,574,473 21	4,680 02	1,560,784 10
Eaux-de-vie indigènes. ( Id. )	8,400,000 •	380,158 60	22,587,876 54	22,968,015 20		8,058,805 51	77 79	8,058,727 52
Bières et vinaigres . . ( Id. )	5,582,500 •	419 08	15,117,758 98	15,118,158 06		5,291,355 51	6,270 05	5,285,084 56
Sucres . (Droits de douane et d'accise).	2,170,000 •	1,590 11	9,380,243 12	9,581,842 25	5,285,644 75	6,070 44	5,277,565 51	
TOTAL des droits de douane et d'accise, le droit sur le café excepté. . . . .	18,445,000 •	382,158 85	55,155,570 48	55,517,550 35	....	18,751,157 65	10,292 44	18,711,845 10
Postes . . . . .	5,878,600 •	500,511 26	9,187,555 45	9,688,066 09	41 %	5,972,107 55	»	5,972,107 55
TOTAL . . . . .	24,573,600 •	882,668 11	65,019,767 02	65,092,455 15	....	24,725,869 07	22,426 73	24,705,442 34
Le montant de la réserve ordinaire dépassant de fr. 38,861 35 c <sup>s</sup> , le maximum fixé par le § 5 de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862, cette somme a été ajoutée au revenu à distribuer aux communes (voir annexe B) . . . . .								38,861 35
TOTAL GÉNÉRAL . . . . .								24,742,303 67
Prélèvement du restant de l'excédant des recettes de 1870, mis en réserve conformément à l'article 13 de la loi du 15 mai 1870. . . . .								1,015,782 56
SOMME RÉPARTIE . . . . .								26,058,086 05

(1) Les recettes sur les bières et vinaigres ne s'élèvent qu'à fr. 15,117,758 98 c<sup>s</sup>. La différence de 2 francs avec le chiffre ci-dessus provient d'une erreur reconnue dans la comptabilité de la province de Hainaut après la répartition du fonds communal.

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

## ANNEXE B.

## RÉSERVE DU FONDS COMMUNAL (31 décembre 1877).

*Réserve ordinaire.* (Loi du 20 décembre 1862.)

<i>Recettes.</i> — Semestres d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> janvier et le 1 <sup>er</sup> juillet 1877 d'un capital nominal de 224,200 francs de la Dette publique à 2½ p. % . . . . . fr.		5,605 »
Semestre d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> mai 1877, d'un capital nominal de 6,644,200 francs de la Dette publique à 3 p. % . . . . .		49,618 »
Semestre d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> novembre 1877, d'un capital nominal de 6,854,500 francs de la même dette. . . . .		152,814 50
Semestre d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> mai et le 1 <sup>er</sup> novembre 1877, d'un capital nominal de 2,984,600 francs de la Dette publique à 4 p. % . . . . .		149,384 »
Produit de la réalisation d'un capital nominal de 47,500 francs de la Dette publique à 3 p. % . . . . . <sup>(1)</sup>		36,325 88
<b>TOTAL DES RECETTES.</b> . . . . fr.		<b>365,747 38</b>
<i>Dépenses.</i> — Solde débiteur à nouveau au 31 décembre 1876. . . . . fr.		438 16
Prélèvement de la somme excédant au 31 décembre 1876, le maximum de la réserve fixé par le paragraphe 1 <sup>er</sup> de l'article 2 de la loi du 20 décembre 1862. . . . .		56,316 74
Prix d'achats d'un capital nominal de 3,100 francs de la Dette publique à 3 p. % . . . . <sup>(2)</sup>		2,334 80
Idem de 209,500 francs de la même dette. <sup>(3)</sup>		159,523 68
Idem de 3,600 francs — — <sup>(4)</sup>		2,769 04
Idem de 241,800 francs — — <sup>(5)</sup>		162,585 28
<b>SOLDE DISPONIBLE.</b> . . . . fr.		<b>181 68</b>

(1) Y compris fr. 366 57 c<sup>t</sup> montant des intérêts bonifiés.

(2) — 46 79 — —

(3) — 113 65 — —

(4) — 21 50 — —

(5) — 88 25 — —

## DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1879.

*Réserve extraordinaire. (Loi du 15 mai 1870.)*

Suivant le décompte annexé au Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1878, la réserve extraordinaire du fonds communal présentait au 31 décembre 1876, un solde disponible de. . . fr. 23 58

<i>Recettes.</i> — Remboursement d'une partie du capital versé à la caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	34,590 25
Semestre d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> mai 1877, d'un capital nominal de 1,339,800 francs de la Dette publique à 3 p. % . . . . .	20,097 »
Semestre d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> novembre 1877, d'un capital nominal de 1,388,100 francs de la même dette. . . . .	20,821 50
Semestre d'intérêts échus le 1 <sup>er</sup> mai et le 1 <sup>er</sup> novembre 1877, d'un capital nominal de 808,400 francs de la Dette publique à 4 p. % . . . . .	32,336 »
Remboursement du restant du capital versé à la caisse générale d'épargne et des intérêts capitalisés . . . . .	2,650 32
Produit de la réalisation d'un capital nominal de 808,400 francs de la Dette publique à 4 p. % . . . . .	808,537 16
Produit de la réalisation d'un capital nominal de 1,436,300 francs de la Dette publique à 3 p. % . . . . .	1,104,603 63
<b>TOTAL DES RECETTES.</b> . . . . fr.	<b>2,023,659 44</b>

<i>Dépenses.</i> — Prélèvement au profit du fonds communal pour parfaire le minimum de la somme à répartir en 1876, conformément aux prescriptions de l'article 13 de la loi du 15 mai 1870 . . . . . fr.	34,590 25	} 2,023,659 44
Prix d'achat d'un capital nominal de 48,500 francs de la Dette publique à 3 p. % . . . . .	36,332 77	
Prix d'achat d'un capital nominal de 48,200 francs de la même dette . . . . .	36,954 06	
Prélèvement du restant de l'excédant des recettes de 1870, mis en réserve, conformément à l'article 13 précité . . . . .	1,915,782 36	
<b>RESTE</b> . . . . . fr.	»	

La réserve extraordinaire a reçu jusqu'aujourd'hui, SAVOIR :

Capital (1870) . . . . . fr. 3,022,559 15

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

	REPORT. . . . . fr.	3,022,559 13	
Intérêts	{ 1871 à 1876 . . . . . fr.	465,481 33	} 606,031 28
	{ 1877 . . . . . (1)	75,415 56	
Bénéfice résultant de la réalisation de la réserve . . . . .		67,134 39	
	TOTAL. . . . . fr.	3,628,590 41	
Prélèvements au profit du fonds communal . . . . .	{ 1871. 1,465,598 84	} 3,628,590 41	
	{ 1874. 212,618 96		
	{ 1876. 34,590 25		
	{ 1877. 1,915,782 56		
	RESTE. . . . . fr.	»	

---

(1) Y compris la somme de fr. 161 06 c, montant des intérêts échus le 31 décembre 1877, sur la somme déposée à la caisse générale d'épargne.

## DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1879.

## ANNEXE C.

## FONDS COMMUNAL.

État de la répartition définitive, entre les communes, de la somme de  
fr. 26,658,068 03 c pour l'année 1877.

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	CONTRIBUTIONS directes en 1876. (Principal.)	Revenu net des OCTROIS EN 1859.  Minimum de COTE-PART des communes à octroi.	SOMMES revenant AUX COMMUNES dans la répartition, ou déjà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART de chaque commune
1.	2.	3.	4.	5	6.
1	Nieuport . . . . .	14,750 41	25,576 27	"	25,576 27
2	Termonde . . . . .	53,460 47	82,117 02	"	82,117 02
3	Ostende . . . . .	142,045 74	180,507 21	"	180,507 21
4	Gand . . . . .	1,235,366 01	1,549,051 "	"	1,549,051 "
5	Arlon . . . . .	41,525 00	50,014 47	"	50,014 47
6	Holimont . . . . .	27,150 19	32,090 30	"	32,090 30
7	Hasselt . . . . .	77,174 01	91,105 80	"	91,105 80
8	Bruges . . . . .	377,059 04	445,684 61	"	445,684 61
9	Malines . . . . .	254,258 65	297,238 68	"	297,258 68
10	Lokeren . . . . .	74,766 96	86,732 35	"	86,732 35
11	Mons . . . . .	274,077 42	317,815 50	"	317,815 50
12	Turnhout . . . . .	57,575 17	64,900 "	"	64,900 "
13	Tournai . . . . .	267,347 30	294,761 71	"	294,761 71
14	Saint-Nicolas . . . . .	131,416 65	144,157 27	"	144,157 27
15	Lierre . . . . .	76,724 10	82,582 34	561 19	82,943 53
16	Liège . . . . .	1,182,870 85	1,267,362 98	11,176 30	1,278,530 57
17	Louvain . . . . .	318,696 87	340,740 50	3,790 27	344,530 77
18	La Bouverie . . . . .	13,313 40	14,192 35	200 25	14,392 60
19	Ypres . . . . .	115,237 98	114,011 23	10,568 06	124,579 29
20	Maeseyck . . . . .	14,446 55	14,180 65	1,436 95	15,617 60
21	Verviers . . . . .	291,341 09	282,551 37	32,406 14	314,957 51
22	Furnes . . . . .	30,822 97	29,761 93	3,359 58	33,321 51
23	Bruxelles . . . . .	5,021,836 24	2,863,166 07	403,623 39	3,266,789 46
24	Audenarde . . . . .	37,318 24	34,391 32	6,292 51	40,883 83
25	Namur . . . . .	240,176 43	214,715 74	44,920 64	259,645 38
	A REPORTER. . . fr.	8,370,338 60	8,018,308 67	518,344 37	9,456,655 04

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	CONTRIBUTIONS	Revenu net des OCTROIS EN 1889.	SOMMES recevant AUX COMMUNES dans la répartition, au delà du minimum indiqué dans la colonne précédente.	QUOTE-PART
		directes en 1876. (Principal.)	— Minimum de QUOTE-PART des communes à octroi.		de chaque commune.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
	REPORT. . . fr.	8,370,358 60	8,918,308 67	518,344 37	9,436,653 04
26	Diest. . . . .	45,937 49	40,998 58	8,682 05	49,681 23
27	Huy . . . . .	82,380 82	72,242 06	16,816 42	89,058 48
28	Poperinghe . . . . .	46,302 99	40,358 63	9,719 73	56,056 36
29	Lessines. . . . .	25,015 18	21,366 92	5,476 02	27,042 04
30	Tirlemont. . . . .	81,484 60	70,034 07	18,053 70	88,089 83
31	Frameries. . . . .	29,180 76	24,996 86	6,540 32	31,546 18
32	Menin . . . . .	48,676 72	41,662 70	10,959 81	52,622 51
33	Alost. . . . .	112,135 81	92,492 99	28,732 67	121,225 66
34	Dinant . . . . .	46,587 87	38,000 "	12,364 33	50,364 33
35	Courtrai. . . . .	202,443 83	165,798 76	55,055 38	218,854 14
36	Ath . . . . .	57,533 03	44,795 98	17,401 39	62,197 37
37	Saint-Trond. . . . .	57,233 38	44,489 "	17,383 78	61,872 78
38	Tongres . . . . .	46,600 01	35,696 36	14,778 39	50,474 75
39	Herentbals. . . . .	15,135 25	11,118 41	5,263 34	16,383 75
40	Philippeville. . . . .	8,801 79	0,242 72	3,337 42	9,580 14
41	Dixmude . . . . .	25,109 06	18,300 "	10,806 55	29,306 45
42	Spa . . . . .	50,546 72	34,094 "	20,350 09	54,644 09
43	Quaregnon . . . . .	42,312 72	27,659 42	18,083 21	45,742 63
44	Renaix . . . . .	54,089 16	32,102 02	26,371 07	58,476 09
45	Aerschot . . . . .	19,484 01	11,315 51	9,547 90	21,063 41
46	Stavelot. . . . .	19,114 74	11,230 60	9,433 60	20,664 20
47	Nivelles. . . . .	62,256 41	36,410 "	30,892 98	67,302 98
48	Grammont. . . . .	46,371 89	26,725 "	23,405 85	50,150 85
49	Anvers . . . . .	2,383,125 25	1,350,378 98	1,225,724 91	2,576,303 89
50	Charleroi . . . . .	124,108 92	70,585 17	63,584 15	134,180 32
51	Ninove . . . . .	27,324 42	15,000 "	14,339 37	29,339 37
52	Gheel. . . . .	27,302 61	14,822 54	14,005 25	29,315 79
53	Dour. . . . .	33,501 55	17,664 55	20,714 79	38,379 34
54	Péruwelz . . . . .	43,895 28	21,151 96	26,301 52	47,453 48
55	Mariembourg . . . . .	3,802 44	1,790 01	2,320 66	4,110 67
56	Herve . . . . .	20,835 36	9,651 88	12,872 42	22,524 30
57	Wavre . . . . .	36,277 48	15,690 20	23,527 97	39,218 17
58	Blankenberghe. . . . .	27,030 77	12,000 "	18,194 87	36,194 87
	A REPORTER. . . fr.	12,327,347 32	11,393,953 15	2,320,407 94	15,714,421 09

## DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1879.

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	CONTRIBUTIONS	Revenu net des OCTROIS EN 1859.	SOMMES reçues AUX COMMUNES dans la répartition.	QUOTE-PART
		directes en 1876. (Princip.)	Minimum de QUOTE-PART des communes à octroi.	ou de celui d'minimum indiqué dans la colonne précédente.	de chaque commune.
1.	2.	3.	4.	5.	6.
	REPORT. . . fr.	12,527,347 32	11,593,953 15	2,320,467 94	15,714,421 00
59	Rœulx . . . . .	11,953 85	4,090 »	7,035 »	12,925 »
60	Jodoigne . . . . .	23,778 83	9,494 35	16,212 02	25,706 37
61	Pâturages . . . . .	50,842 30	12,179 35	21,163 06	33,342 41
62	Binche . . . . .	30,191 56	14,610 »	27,758 47	42,368 47
63	Gembloux . . . . .	17,450 39	6,500 »	12,564 94	18,864 94
64	Basele . . . . .	14,244 11	5,044 13	10,354 02	15,398 75
65	Roulers . . . . .	71,524 00	24,740 »	52,575 88	77,322 88
66	Soignies . . . . .	37,140 83	12,500 »	27,661 25	40,161 23
67	Beaumont. . . . .	14,000 38	4,623 »	10,518 75	15,141 75
68	Leuze . . . . .	37,000 84	12,137 12	27,970 07	40,107 10
69	Hornu . . . . .	28,616 05	8,746 00	22,180 01	30,955 70
70	Enguien . . . . .	24,515 39	7,500 »	18,986 42	26,286 42
71	Wasmes . . . . .	38,852 65	10,751 57	31,250 52	42,002 00
72	Vilvorde . . . . .	38,548 95	9,948 46	51,725 31	41,075 77
73	Tamise . . . . .	35,189 08	8,666 01	27,212 51	35,879 42
74	Fontaine-l'Évêque . . . . .	23,807 83	3,455 »	22,282 72	25,737 72
75	Bouillon . . . . .	9,584 80	1,346 90	9,014 76	10,361 75
76	Bastogne . . . . .	10,058 57	1,246 86	9,627 07	10,875 03
77	Chimay . . . . .	20,661 13	2,459 90	19,876 04	22,535 04
78	Jemmapes et Flénu. . . . .	44,797 53	2,303 92	58,267 16	48,428 86
		11,231 76			12,142 22
79	Eccloo . . . . .	36,243 44	1,340 »	37,841 37	39,181 57
	Communes à octroi . . . . .	12,944,498 58	11,558,145 80	2,823,453 47	14,381,599 27
	Communes sans octroi. . . . .	11,355,960 63	»	12,276,486 76	12,276,486 76
	TOTAL GÉNÉRAL. . . fr.	24,300,459 21	11,558,145 80	15,099,940 23	26,658,086 03

Marc le franc de la répartition en 1877. . . . . 1.08106105

id. id. en 1876. . . . . 1.05484680

En plus en 1877. . . . . 0.02621425 ou 2 1/2 p. ‰.

Le Ministère des Finances arrête, aux sommes portées dans la 6<sup>e</sup> colonne, la répartition définitive à effectuer entre les communes pour l'année 1876.

J. MALOU.

Bruxelles, le 14 février 1877.

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES

## ANNEXE D.

## Relevé présentant le montant et l'emploi des

ANNÉES.	REVENU BRUT.	INDEMNITÉS pour les traitements d'atqpte.	FONDS DE RÉSERVE.		RESTE à répartir entre les communes. (TOTAL descol 10, 11 et 12)	MONTANT DES CONTRIBUTIONS (de l'année précédente) servant de base à la répartition du fonds communal.		
			Prélèvement sur le revenu du FONDS communal.	Prélèvement au profit du FONDS communal		Communes à cotrol.	Communes sans cotrol.	TOTAL.
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.
1860 (164 jours)	6,721,311 48	220,470 06	"	"	6,491,840 82	9,372,595 51	7,606,887 02	16,979,482 55
1861	15,255,570 57	580,637 55	"	"	14,872,932 82	9,475,462 60	7,604,848 52	17,170,311 01
1862	15,705,368 82	350,940 44	"	"	15,444,428 58	9,548,093 25	7,778,737 95	17,526,851 16
1863	16,357,282 31	176,727 94 (pour 201 jours)	(b) 184,796 08	"	15,995,757 50	9,624,554 05	7,884,452 44	17,508,786 47
1864	16,445,952 67	"	(b) 407,246 25	"	16,936,706 42	9,747,546 79	8,009,877 70	17,757,424 49
1865	17,522,980 27	"	(b) 429,791 61	"	16,895,188 66	9,887,509 55	8,140,614 55	18,027,925 86
1866	17,936,590 95	"	(b) 446,926 79	"	17,489,664 14	10,044,307 87	8,289,539 29	18,533,847 16
1867	18,378,368 54	"	(b) 452,712 87	"	17,925,655 47	10,157,882 75	8,436,136 10	18,594,018 92
1868	17,752,716 08	"	(b) 316,546 66	"	17,436,169 42	10,257,819 26	8,550,524 95	18,797,544 21
1869	19,089,221 58	"	(b) 474,660 60	"	18,614,560 98	10,812,311 83	9,014,288 88	19,826,600 71
1870	22,592,848 40	"	{(b) 570,289 27 (c) 3,023,550 15}	"	19,000,000 "	10,981,753 96	9,220,315 82	20,211,067 78
1871	18,046,640 94	"	{(b) 462,239 78 " }	(c) 1,463,598 84	19,950,000 "	11,184,146 16	9,421,868 47	20,606,014 65
1872	21,498,476 29	"	{(b) 536,471 99 (d) 14,504 50}	"	20,947,500 "	11,350,915 56	9,599,652 42	20,959,565 98
1873	25,459,041 46	"	(b) 592,105 92	"	22,866,935 54	11,740,588 24	9,944,578 55	21,684,966 77
1874	23,483,830 01	"	{(b) 601,850 22 " }	(c) 212,618 96	23,094,618 75	11,960,405 00	10,204,189 14	22,164,652 23
1875	25,045,770 98	"	(b) 637,711 57	"	24,408,059 41	12,511,521 50	10,599,586 27	22,910,707 57
1876	25,599,910 18	"	"	{(b) 56,516 74 (c) 54,599 25}	25,461,817 17	12,613,575 12	10,959,298 98	23,563,872 10
1877 (e)	24,703,442 54	"	"	{(b) 58,861 33 (c) 1,915,782 36}	26,058,086 03	12,944,498 58	11,355,960 65	24,599,459 21

## DÉPENSES POUR ORDRE DE L'EXERCICE 1879.

revenus du fonds communal depuis sa création.

MONTANT DE LA QUOTE-PART			Mars le franc de la répartition annuelle.	NOMBRE des COMMUNES à octroi qui ont touché une part supérieure au revenu de ces taxes en 1839.	Observations.
des 79 communes à octroi.	des communes sans octroi.				
Minimum.	Sommes allouées au delà du minimum.				
10.	11.	12.	13.	14.	15.
5,179,059 87	17,505 73	1,295,275 22	(a) 0.38000764	0	(a) Pour la période qui s'est écoulée, du 21 juillet au 31 décembre 1860, le marc le franc réel de la répartition a été de 0.170276648, qui correspond, pour une année entière, au chiffre de 0.38000764.
11,558,145 80	49,301 07	3,265,485 03	0.424372280	11	
11,558,145 80	66,214 27	3,820,068 31	0.39109101	13	
11,558,145 80	87,451 60	4,350,150 00	0.35175900	19	(b) Réserve ordinaire, art. 2 de la loi du 20 décembre 1862 (Moniteur n° 357).
11,558,145 80	87,462 06	4,391,097 60	0.34821032	20	
11,558,145 80	136,560	5,198,482 86	0.63888006	25	
11,558,145 80	176,821 04	5,754,697 50	0.89423330	29	
11,558,145 80	206,566 80	6,160,042 78	0.73028086	32	
11,558,145 80	168,656 04	5,709,367 58	0.68701021	28	
11,558,145 80	262,357 95	6,704,057 25	0.75369364	34	
11,558,145 80	204,223 02	7,147,650 58	0.77438762	37	(c) Réserve extraordinaire, art. 13 de la loi du 15 mai 1870 (Moniteur n° 137).
11,558,145 80	559,921 72	7,831,032 48	0.83148523	41	
11,558,145 80	820,408 24	8,568,855 06	0.89269303	45	(d) Recette constatée après la répartition de 1872. Il a été tenu compte aux communes de la somme de fr. 14,504 30 c <sup>s</sup> , lors de la répartition de 1873.
11,558,145 80	1,364,141 75	9,044,647 90	1.000098694	58	
11,558,145 80	1,433,604 91	10,100,778 04	0.98988582	56	
11,558,145 80	1,928,652 28	10,921,261 33	1.03036735	61	
11,558,145 80	2,352,783 53	11,550,887 84	1.05484680	61	
11,558,145 80	2,825,433 47	12,276,486 76	1.08106105	65	(e) Déduction faite de la somme de fr. 22,426 73 c <sup>s</sup> , montant de la part dans les sommes restituées en 1877, du chef de fausses perceptions ou d'erreurs de calcul.

## ANNEXES AU BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE, ETC.

## ANNEXE E.

*Relevé des sommes payées, pendant l'année 1876, aux diverses sociétés de chemins de fer mixtes et étrangers, du chef des recettes effectuées pour leur compte par l'Administration des chemins de fer de l'État.*

DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS.	SOMMES mandatées.	<i>Observations.</i>
Agence continentale . . . . .	170,874 45	
Auvers à Gand . . . . .	315 06	
Société Autrichienne . . . . .	921 55	
Bassins Houillers (Exploitation) . . . . .	1,525 87	
Berg-Marche . . . . .	908,810 85	
Braine à Gand . . . . .	905,776 28	
Bruxelles à Lille . . . . .	747,872 58	
Chimay . . . . .	8,558 40	
État de Bade . . . . .	1,162 24	
État Néerlandais . . . . .	85,076 26	
Great Eastern . . . . .	14,502 "	
Hesbaye-Condroz . . . . .	551,605 54	
Jonction Belge-Prussienne . . . . .	201,197 22	
Liège-Maestricht . . . . .	15,051 86	
Luxembourg . . . . .	1,059 46	
Louis de Hesse . . . . .	40,887 80	
Marine . . . . .	17,757 95	
Nord-Belge . . . . .	1,409,867 38	
Nord-Français . . . . .	506,526 91	
North-Western . . . . .	10 97	
Plateaux de Herve . . . . .	166,805 97	
Prince Henri . . . . .	3,951 60	
Rhénan . . . . .	562,657 52	
Tournai-Jurbise . . . . .	747,204 90	
Hollandais . . . . .	2,055 04	
Saint-Ghislain-Erbisœul . . . . .	128,130 51	
Cologne-Minden . . . . .	15,026 45	
Hasselt-Maeseyck . . . . .	3,191 60	
TOTAL . . . . . fr.	6,978,755 16	